

Saint-Jean-le-Blanc, commune de 9 800 habitants située en bord de Loire dans la Métropole d'Orléans, conjugue proximité avec la ville-centre et cadre de vie préservé. À seulement quelques minutes du centre d'Orléans et à 1h de Paris en train, la ville bénéficie d'une situation géographique idéale en Région Centre-Val de Loire. Nichée entre la Loire et ses espaces naturels protégés, Saint-Jean-le-Blanc offre un environnement de travail agréable où la qualité de vie n'est pas un vain mot : pistes cyclables le long du fleuve, espaces verts et tous les services d'une métropole à proximité immédiate.

La commune veille à garantir un cadre de vie sûr, paisible et respectueux pour l'ensemble de ses habitants. Sa police municipale agit au quotidien dans une logique de proximité, de prévention et de dialogue, en lien étroit avec les acteurs du territoire.

Cadre d'emploi

Filière : Police

Catégorie : C

Grades : Gardien-brigadier

Recrutement par voie statutaire

Vos missions principales

Sous l'autorité du Maire et du Chef de service, et dans les conditions prévues par la loi, vous exercerez les missions de police administrative et judiciaire relevant des pouvoirs de police du Maire. Vous contribuerez à la prévention et à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Surveillance, prévention et sécurité publique

- Effectuer l'ensemble des missions de police administrative et judiciaire dévolues aux agents de police municipale
- Assurer une présence de proximité auprès des habitants et la surveillance générale du territoire, à pied ou en patrouille
- Sécuriser les entrées et sorties des établissements scolaires
- Veiller au bon déroulement et à la sécurisation des manifestations publiques et des cérémonies
- Participer aux actions de prévention et d'éducation à la sécurité routière auprès de différents publics

Application de la réglementation

- Faire respecter le code de la route, constater et verbaliser les infractions, procéder aux mises en fourrière et participer aux contrôles de vitesse
- Faire appliquer les arrêtés municipaux permanents ou temporaires, notamment en matière de nuisances sonores et d'occupation du domaine public
- Vérifier les autorisations de ventes au déballage et d'occupation du domaine public
- Appliquer la réglementation relative aux animaux, notamment aux chiens dangereux

Interventions, médiation et suivi administratif

- Intervenir à la suite de signalements et dans le cadre des hospitalisations d'office
- Conduire des actions de médiation et contribuer à la résolution des conflits
- Rédiger les rapports, mains courantes, bulletins de service, procès-verbaux et autres écrits professionnels
- Rendre compte de son activité à la hiérarchie et travailler avec les partenaires internes et externes

Participation à la vie de la collectivité

- Être présent lors des conseils municipaux
- Collaborer au bon déroulement des élections
- Participer aux missions transversales confiées par la commune en fonction des besoins
- Contribuer au plan communal de sauvegarde sous l'autorité du Maire

Profil recherché

Diplôme de niveau Bac minimum.

Permis B obligatoire

Compétences techniques

- Connaissance des textes réglementaires, des acteurs et des dispositifs de sécurité publique
- Connaissance du périmètre des pouvoirs de police du Maire, du code de la route et des infractions routières
- Maîtrise des prérogatives de la police municipale et des procédures d'intervention
- Capacité à gérer les conflits et à conduire des actions de médiation
- Maîtrise des premiers secours, des logiciels spécialisés et des outils bureautiques

Qualités professionnelles

- Discrétion professionnelle et sens du service public
- Qualités relationnelles, diplomatie et sens de l'écoute
- Méthode, rigueur et capacité d'analyse

- Esprit d'équipe, pédagogie et force de proposition
- Assertivité, capacité d'anticipation et aptitudes physiques

Conditions de travail

- **Temps de travail** : Temps complet – 39h hebdomadaires avec RTT
- **Organisation** : Horaires postés avec amplitudes variables et contraintes particulières liées aux missions ; suppléance nécessaire pour assurer la continuité du service
- **Moyens mis à disposition** : Uniforme, équipements informatiques et téléphoniques, véhicules de service (VTT et voiture)
- **Armement** : B1 : Arme de poing chargée pour le calibre 9 x1 9 (9mm luger) ; B6 : Pistolet à impulsion électrique (PIE) ; B8 : Générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes d'une contenance supérieure à 100 ml ; D (a et b du 2°) : Matraques de type « bâton de défense » télescopiques

Rémunération et avantages

- Rémunération statutaire
- Indemnité spéciale de fonction et d'engagement (part fixe et variable)
- Prime de fin d'année
- Participation employeur à la mutuelle labellisée
- CNAS

Candidature

Les candidatures (CV + LM) sont à transmettre à Monsieur le Maire,
Place de l'Eglise - 45650 SAINT JEAN LE BLANC
Ou à l'adresse : drh@saintjeanleblanc.com

Avant le 24 août 2026

Poste à pourvoir à partir du 15 octobre 2026

Contact : Lionel LE DU, Chef de service : 02.38.66.84.53 ou 06.25.05.13.29